

DU 14 AU 17 OCTOBRE 2021 – Centre-Ville Epinal

BULLETIN D'INSCRIPTION MIS À JOUR

À retourner à : Imaginales / Ville d'Épinal - BP 328 - 88008 Épinal cedex

Date limite d'inscription : **15 mai 2021** / Date de décision finale : A partir du **30 mai 2021**

Raison sociale :

Responsable du stand :

Nom du stand (pour la signalétique) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente) :

Tél. fixe / mobile :

Email :

Site internet / réseaux sociaux :

Secteur d'activité :

Types de produits présentés :

Installation du stand (rayer la mention inutile) : Mercredi 13 octobre (à partir de 14h00) / Jeudi 14 octobre (avant 10h00)

Genres représentés :

- Fantastique Fantasy Science-fiction Autres
 Roman Historique Jeunesse Contes et légendes

Si concerné, nom des auteurs / illustrateurs invités sur le stand (Si votre inscription est retenue, les fiches auteurs seront publiées sur le site internet uniquement si une photo, une biographie et une bibliographie à jour nous sont transmises avant le 15 septembre) :

Dans le cadre de la législation relative à la RGPD, nous nous engageons à ne conserver vos données que dans le cadre de votre participation au festival.

Souhaitez-vous être ajouté à notre liste de diffusion pour les années suivantes ? Oui Non

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES A FOURNIR

- Ce bulletin d'inscription dûment rempli et complété
 Un justificatif autorisant la vente (extrait k-bis ou tout autre document équivalent)
 Le détail des frais de participation dûment complété et signé
 La fiche d'informations pratiques dûment signée
 Si règlement par chèque, un acompte de 250 € établi à l'ordre de RR Manifestations Spinaliennes

La présente inscription ne deviendra effective et définitive que lorsque le participant aura reçu de l'organisateur une confirmation par mail et qu'il se sera acquitté de ses frais de participation.

DU 14 AU 17 OCTOBRE 2021 – Centre-Ville Epinal

FRAIS DE PARTICIPATION

	TARIFS
LOCATION STAND (tous les emplacements proposés sont couverts)	
Emplacement 2m x 5m Emplacement 3m x 3m Emplacement 5m x 5m	315 € 395 € 640 €
MATÉRIEL	
Table(s) :	20€ x
Chaise(s) (dans la limite des stocks disponibles)	x
Badge(s) :	1,67€ x
Pass parking exposants : <i>(dans la limite d'un pass maximum par exposant)</i>	30€ x
Type de véhicule : Voiture Camionnette Autre :	
TOTAL HT	
TVA 20%	
TOTAL TTC	

- Règlement par chèque (à l'ordre de RR Manifestations Spinaliennes)
- Chèque d'acompte de 250 € à fournir avec le dossier d'inscription (encaissé mi-juin).
 - Chèque de solde à envoyer si l'inscription est retenue (encaissé fin octobre).
- Attention, si un chèque de la totalité du stand est envoyé avec le dossier, il sera encaissé mi-juin si l'inscription est retenue.
- Règlement par virement :
- Si votre inscription est retenue, le virement devra être effectué dans un délai d'une semaine après la transmission de nos coordonnées bancaires (mi-juin).

Date

Cachet

Signature

DU 14 AU 17 OCTOBRE 2021 – Centre-Ville Epinal

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU

En 2021, le festival est accueilli dans tout le centre-ville d'Épinal et s'étendra de la Vieille Ville (Place des Vosges, Place de l'Âtre, Edmond Henry) jusqu'à la maison romaine dans un parcours relié et fléché.

DATES ET HORAIRES

Les Imaginales ont lieu du jeudi 14 au dimanche 17 octobre 2021. Votre présence est obligatoire les quatre jours aux horaires suivants :

Jeudi : 10h00 - 19h00
Vendredi : 9h00 - 19h00
Samedi : 9h00 - 19h00
Dimanche : 9h00 - 19h00

MONTAGE/DEMONTAGE

Les exposants pourront installer leurs marchandises à compter du mercredi 13 octobre, 14h00 ou le jeudi matin impérativement avant 10h00. Le démontage s'effectuera le dimanche soir à partir de 19h (aucun démontage ne sera autorisé avant cette heure).

STAND

Les exposants seront placés par les organisateurs. Nous mettons à votre disposition un emplacement couvert avec plancher ainsi qu'un accès à une prise électrique murale 220 volts (attention les boîtiers électriques ne se trouvent pas dans chaque stand : pensez à vous munir de rallonges).

Nous fournissons sur demande des tables, un pass-parking (payants) ainsi que des chaises (voir conditions sur la fiche frais de participation).

Nous vous demandons de vous munir du matériel dont vous pourriez avoir besoin (rallonges, multiprises, chauffage d'appoint, nappes, éclairage, décoration) qui ne doit en aucun cas détériorer le support.

Les exposants s'engagent à ne présenter que les produits pour lesquels ils ont été admis et à retirer de leur stand tout article jugé indésirable sur simple demande de l'organisation. Il est interdit de céder ou sous-louer, même à titre gracieux, tout ou partie d'un stand sans l'accord de l'organisation.

SURVEILLANCE

Pendant les heures d'ouverture et durant son installation, chaque exposant doit assurer une présence permanente et reste responsable de son emplacement et de son contenu pendant la durée du festival, jusqu'à sa désinstallation. En conséquence, chaque exposant doit être assuré par ses propres moyens. En aucun cas, l'organisation ne peut être tenue responsable de la perte, la disparition, le vol, ou la dégradation des marchandises.

A compter du mercredi 13 octobre 14h00 la surveillance des stands est assurée par un gardien **pendant les heures de fermeture.**

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Un parking (payant) sera mis à disposition des exposants (voir conditions sur la fiche frais de participation).

Des navettes reliant le parking au parcours seront mises à disposition des

exposants durant toute la durée du festival.

Les exposants seront autorisés à stationner temporairement à proximité de leur stand afin d'installer leurs produits :

- à partir de 14h00 le mercredi 13 octobre
- avant 10h00 le jeudi 14 octobre
- avant 09h00 du vendredi au dimanche.

RESTAURATION

Compte tenu de la situation sanitaire, nous reviendrons vers vous concernant les possibilités de restauration dès que possible.

CONTACTS

- Imaginales / Ville d'Épinal BP 328 - 88008 Épinal Cedex - Chargée du pôle professionnel des Imaginales
- 03 29 29 15 07
fanny.brocca@epinal.fr

Merci de venir chercher votre dossier à l'accueil dès votre arrivée sur le festival.

Par la signature du présent dossier, l'exposant s'engage au strict respect des « informations pratiques » qu'il reconnaît avoir lues.

CACHET

À

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »